



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-99098>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **25-99098**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Sens

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d Agglomération du Grand Sénonais

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'espace d'accompagnement à l'emploi des sénonais » (LAPS) et de « l'Amphi » de la C.A.G.S., des locaux du théâtre municipal et des locaux du groupe scolaire "Champs d'Aloup" de la Ville de Sens

Description : Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens et la Communauté d Agglomération du Grand Sénonais en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est le coordonnateur de ce groupement. Le marché a pour objet d assurer les prestations d entretien et de nettoyage de locaux réservés aux usagers du LAPS, du théâtre municipal, du groupe scolaire Champs d Aloup composé de deux établissements : l école maternelle Paul Bert et l école élémentaire Champs d Aloup et de « l'Amphi » dont la description des prestations à effectuer est précisée dans le CCP et ses annexes.

Identifiant de la procédure : 8f2c8f7e-7330-4417-a77a-f5178696efe4

Identifiant interne : S25006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Marché décomposé en 4 lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché à prix forfaitaire. Visite de site obligatoire pour chacun des lots dont les modalités sont décrites article 5.2 du règlement de consultation. Le certificat de visite devra être joint dans l'offre. A défaut, l'offre sera déclarée irrégulière. Chaque lot du marché débutera à compter du 1er janvier 2026 ou le 1er jour du mois suivant la notification du marché si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2026 et s'achèveront au 31 décembre 2026 inclus. Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2027 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029 Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Chaque lot comprend une clause sociale d'insertion professionnelle.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Espace d'Accompagnement à l'Emploi des Sénonais » (LAPS) de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Description : Le marché concerne les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Espace d'Accompagnement à l'Emploi des Sénonais » (LAPS) de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Identifiant interne : S25006-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Marché à prix forfaitaire. Visite de site obligatoire pour chacun des lots dont les modalités sont décrites article 5.2 du règlement de consultation. Le certificat de visite devra être joint dans l'offre. A défaut, l'offre sera déclarée irrégulière. Chaque lot du marché débutera à compter du 1er janvier 2026 ou le 1er jour du mois suivant la notification du marché si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2026 et s'achèveront au 31 décembre 2026 inclus. Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2027 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029 Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Le marché comprend une clause sociale d'insertion professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement : se reporter au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Sens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Théâtre municipal de la Ville de Sens

Description : Le marché concerne les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Théâtre municipal de la Ville de Sens

Identifiant interne : S25006-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Marché à prix forfaitaire. Visite de site obligatoire pour chacun des lots dont les modalités sont décrites article 5.2 du règlement de consultation. Le certificat de visite devra être joint dans l'offre. A défaut,

L'offre sera déclarée irrégulière. Chaque lot du marché débutera à compter du 1er janvier 2026 ou le 1er jour du mois suivant la notification du marché si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2026 et s'achèveront au 31 décembre 2026 inclus. Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2027 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029 Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Le marché comprend une clause sociale d'insertion professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement : se reporter au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Groupe Scolaire "Champs d'Aloup » de la Ville de Sens

Description : Le marché concerne les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Groupe Scolaire "Champs d'Aloup"

Identifiant interne : S25006-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Marché à prix forfaitaire. Visite de site obligatoire pour chacun des lots dont les modalités sont décrites article 5.2 du règlement de consultation. Le certificat de visite devra être joint dans l'offre. A défaut, l'offre sera déclarée irrégulière. Chaque lot du marché débutera à compter du 1er janvier 2026 ou le 1er jour du mois suivant la notification du marché si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2026 et s'achèveront au 31 décembre 2026 inclus. Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2027 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029 Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Le marché comprend une clause sociale d'insertion professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement : se reporter au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Amphi » de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Description : Le marché concerne les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de « l'Amphi » de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Identifiant interne : S25006-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911000 Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Marché à prix forfaitaire. Visite de site obligatoire pour chacun des lots dont les modalités sont décrites article 5.2 du règlement de consultation. Le certificat de visite devra être joint dans l'offre. A défaut, l'offre sera déclarée irrégulière. Chaque lot du marché débutera à compter du 1er janvier 2026 ou le 1er jour du mois suivant la notification du marché si celle-ci est postérieure au 1er janvier 2026 et s'achèveront au 31 décembre 2026 inclus. Le marché se renouvellera tacitement 3 fois à compter du 1er janvier 2027 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028- Une troisième et dernière reconduction tacite pour l'année N+3, du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2029 Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Le marché comprend une clause sociale d'insertion professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : se reporter au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement : se reporter au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Dijon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Sens

Numéro d'enregistrement : 218 903 870 00010

Adresse postale : 100 rue de la République

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@grand-senonais.fr

Téléphone : +33 386956737

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté d Agglomération du Grand Sénonais

Numéro d'enregistrement : 248 900 334 00033

Adresse postale : 21 boulevard du 14 juillet

Ville : Sens

Code postal : 89100

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@grand-senonais.fr

Téléphone : +33 386956737

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 172 100 059 00010

Adresse postale : 22 rue d'Assas BP 61616

Ville : Dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE

Numéro d'enregistrement : 130 010 036 01385

Département : À l'attention du CCIRA de Lyon

Adresse postale : 3 rue de la Charité

Ville : Lyon Cédex 02

Code postal : 69268

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4e98f3c6-d245-48c8-a042-67164ae15fbd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/09/2025 à 14:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/09/2025